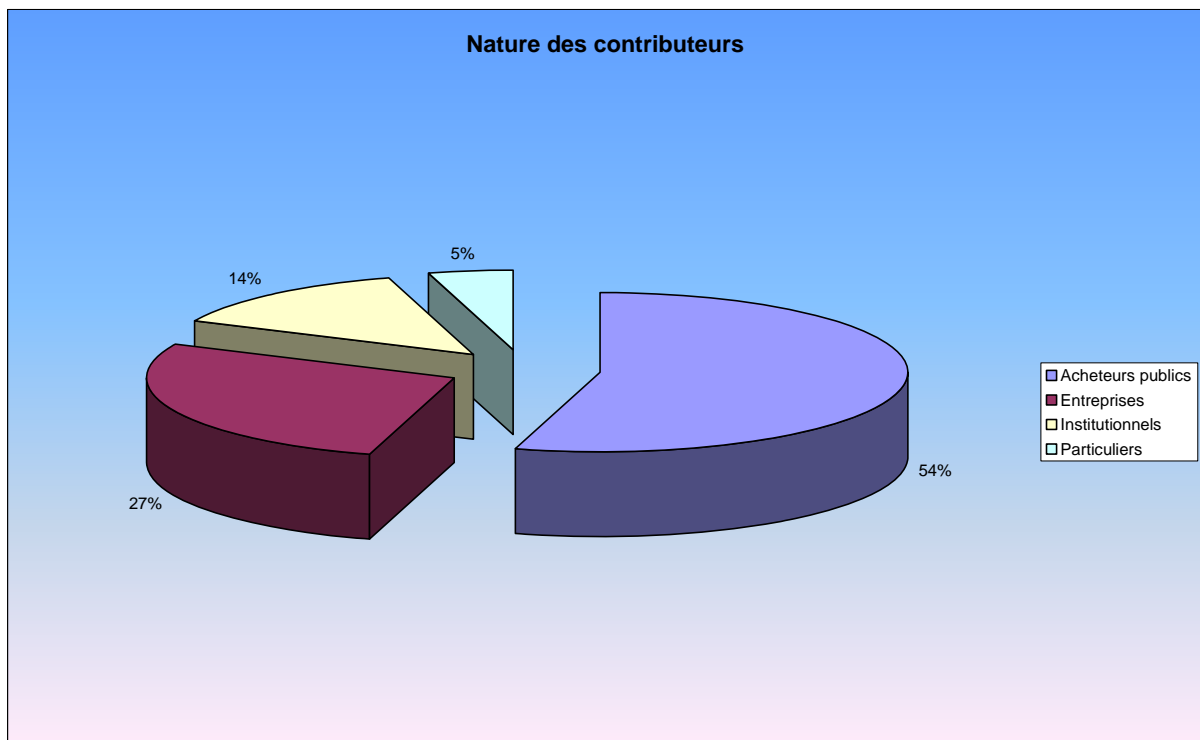


## L'ARRETE DU 15 JUNI 2012 RELATIF A LA SIGNATURE ELECTRONIQUE DANS LES MARCHES PUBLICS : BILAN DE LA CONCERTATION

[L'arrêté relatif à la signature électronique dans les marchés publics est publié.](#)

Vous avez été plus de quarante organismes à nous transmettre votre avis sur le projet.

Un grand merci à tous ceux qui ont pris part à ce travail : notre projet a donné lieu à 6000 consultations, et a recueilli 144 propositions précises.

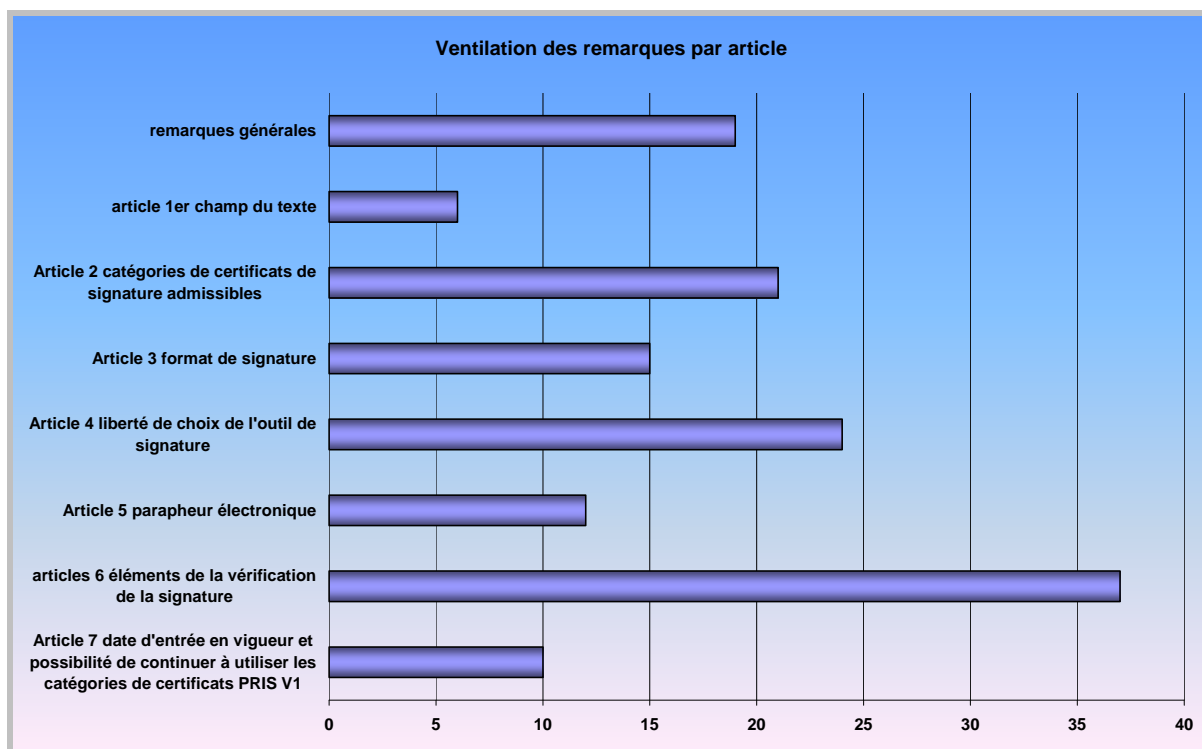


De nombreux acheteurs institutionnels, mais aussi de petites collectivités, de petits organismes n'ont pas hésité à donner leur opinion, à proposer des solutions alternatives, à nous faire part de leurs difficultés, parfois de leur franche opposition, et quelquefois, aussi, de leur satisfaction !

Des entreprises qui travaillent avec les acheteurs publics, que ce soit parce qu'elles candidatent à leurs marchés, ou parce que leur champ d'intervention est justement la prestation de service de sécurité informatique, ont également contribué, dans des proportions non négligeables (27%).

Au total, la répartition des contributions entre acheteurs et entreprises est presque idéale (54% d'acheteurs pour 41% d'entreprises ou fédérations professionnelles). Cette concertation nous a permis de mieux cerner vos besoins, d'appréhender vos préoccupations et vos interrogations.

Vos 144 propositions, claires et étayées, ont été minutieusement étudiées.



Vos réactions ont montré que la dématérialisation des marchés publics est une vraie préoccupation, et qu'il existe une volonté marquée de la part des acteurs de la commande publique de la poursuivre et de la mener à bien. La prise en compte sécurisée de la signature électronique, identifiée comme l'un des écueils techniques à la dématérialisation complète des procédures, est très attendue.

Vos remarques et propositions nous ont conduits à clarifier plusieurs dispositions de l'arrêté, notamment sur son champ d'application et les modalités de la vérification de la signature électronique.

L'ensemble de l'équipe vous remercie encore du temps que vous avez consacré à ce projet.